VILLE DE DELÉMONT

DELEMONT
PRIX WAKKER 2006
Patrimoine suisse

AU GROUPE DE CONCERTATION
Carte des dangers crues de la Sorne

N réf /II/PM/at
UE\Carte des Dangers Sorne _ Inondations\
Correspondance\groupe de concertation_végétation sorne.doc

Delémont, le 18 janvier 2008

"Marée basse"
Entretien de la végétation riveraine de la Sorne suite aux inondations : consultation

Madame, Monsieur,

Suite aux inondations des 8 et 9 août 2007, plusieurs mesures urgentes ont été planifiées comme nous avons eu l'occasion d'en parler lors des premières séances du groupe de concertation de la carte des dangers.

Parmi celles-ci, il s'avère nécessaire d'entretenir la végétation riveraine de la Sorne, afin d'éviter l'effondrement des arbres dont l'enracinement a été affaibli et la chute des branches dangereuses qui surplombent en porte-à-faux le cours d'eau. Il est effectivement important de réduire au maximum les risques de création d'embâcles au passage des ponts.

Sur les quelques 6 km de berges qui sont pourvues de végétation sur le territoire delémontain, ce sont environ 170 arbres et arbustes qui ont été retenus comme sources de danger. Certains seront abattus, d'autres feront l'objet d'un élagage partiel par la coupe d'une ou plusieurs branches dangereuses. Nous vous remettons en annexe au présent courrier 4 plans schématiques (échelle 1 :2'000 réduite à 71%) qui indiquent le degré d'intervention prévu sur chaque arbre retenu. De plus, tous ces arbres sont marqués dans le terrain au moyen d'une bande rouge et blanche.

L'ensemble de la végétation riveraine a été analysée dans le détail par les représentants du Service des travaux publics, qui ont sélectionné les arbres susceptibles de présenter un risque. Cette présélection a ensuite été confirmée par une visite sur place organisée le 11 janvier 2008 et réunissant les représentants de l'Office cantonal de l'environnement (M. Jean-Pierre Monnerat, garde-faune), de la Commission communale des digues (M. Jean-Pierre Sorg, ingénieur forestier), du Service des travaux publics (MM. Pascal Challet, jardinier-chef, et Richard Flück, forestier) et du Service de l'urbanisme et de l'environnement (M. Pascal Mazzarini, responsable nature et paysage). Sur cette base, l'Office cantonal de l'environnement délivrera tout prochainement une autorisation d'entretien. Les travaux seront ensuite réalisés par le Service des travaux publics, ou par une entreprise privée sous la surveillance de ce service.

Service de l'urbanisme et de l'environnement route de Bâle 1 2800 Delémont tél. 032 421 92 92 fax 032 421 92 99
urba@delemont.ch

Ces démarches nous permettent de soutenir sans réserve la sélection effectuée en vue d'une autorisation formelle des travaux. Comme le veut la procédure adoptée au titre du processus de concertation pour la mise en œuvre de la carte de dangers, nous vous soumettons ce dossier pour consultation et vous prions, si vous le jugez utile, de prendre position dans les 10 jours, **soit jusqu'au lundi 28 janvier 2008** par écrit à l'adresse du Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville de Delémont, rte de Bâle 1, 2800 Delémont ou par la messagerie électronique à pascal.mazzarini@delemont.ch . **Sans nouvelle de votre part à cette échéance, nous admettrons que vous adhérez à nos propositions.**

Les résultats de la présente consultation seront présentés lors de la prochaine séance du groupe de concertation, en particulier s'il y a des divergences importantes. Nous profitons de ce courrier pour vous informer que la date de cette séance a été fixée, en fonction du plus grand nombre de présences annoncées, le

lundi 4 février 2008, à 18.00 heures
à la salle de Conseil de Ville, Hôtel de Ville

La convocation avec l'ordre du jour vous parviendra une dizaine de jours avant la séance.

Dans cette attente, nous vous présentons, Madame, Monsieur, nos cordiales salutations.

DEPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS
DE LA VILLE DE DELEMONT

André Parrat, conseiller communal

SERVICE DE L'URBANISME
ET DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA VILLE DE DELEMONT

Hubert Jaquier, urbaniste communal

Annexe : 4 schémas (réduction 71 % de plans échelle 1:2'000)

Copies :
- aux membres du Comité technique et du Comité de pilotage de la carte des dangers
- M. Gilles Froidevaux, maire
- M. Pierre Rais, ingénieur communal

Ville de Delémont
Service des Travaux publics

Contrôle végétation riveraine Sorne

Situation 1

Ech. 1:2000

Travaux publics RSmJan08

Légende

- Aulne arbre
- Aulne branche
- Erable arbre
- Erable branche
- Frêne arbre
- Frêne branche
- Chêne arbre
- Chêne branche
- Noisetier arbre
- Noisetier branche
- Saule arbre
- Saule branche
- Epine noire arbre
- Epine noire branche
- Viorne aubier
- Peuplier tremble

ETAT APRES PRE-MARQUAGE PAR LE SERVICE DES TP ET MARTELAGE DU 11.01.2008 AVEC L'OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA COMMISSION DES DIGUES

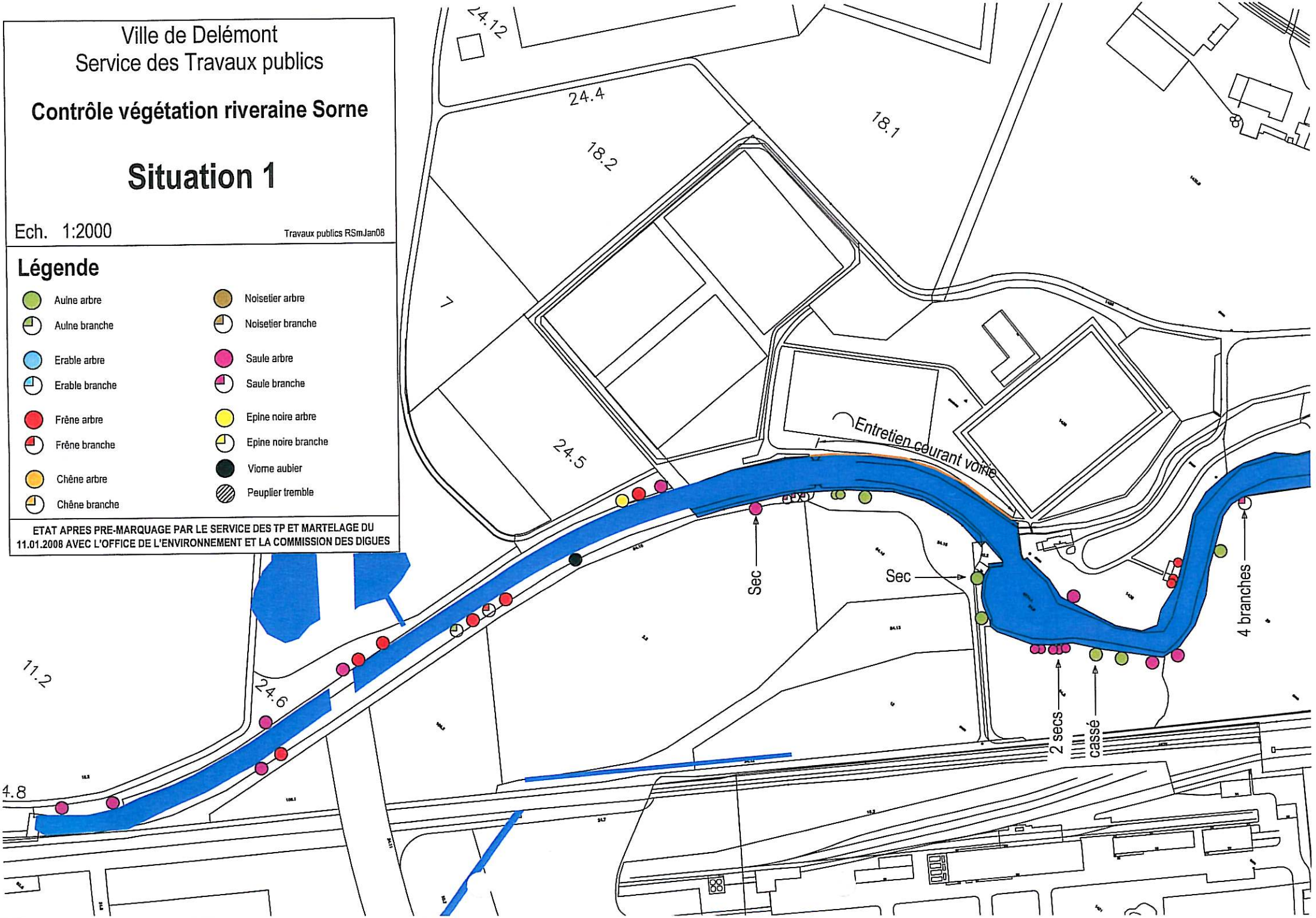

Ville de Delémont
Service des Travaux publics

Contrôle végétation riveraine Sorne

Situation 2

Ech. 1:2000

Travaux publics RSmJan08

Légende

- Aulne arbre
- Aulne branche
- Erable arbre
- Erable branche
- Frêne arbre
- Frêne branche
- Chêne arbre
- Chêne branche
- Noisetier arbre
- Noisetier branche
- Saule arbre
- Saule branche
- Epine noire arbre
- Epine noire branche
- Viorne aubier
- Peuplier tremble

ETAT APRES PRE-MARQUAGE PAR LE SERVICE DES TP ET MARTELAGE DU 11.01.2008 AVEC L'OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA COMMISSION DES DIGUES

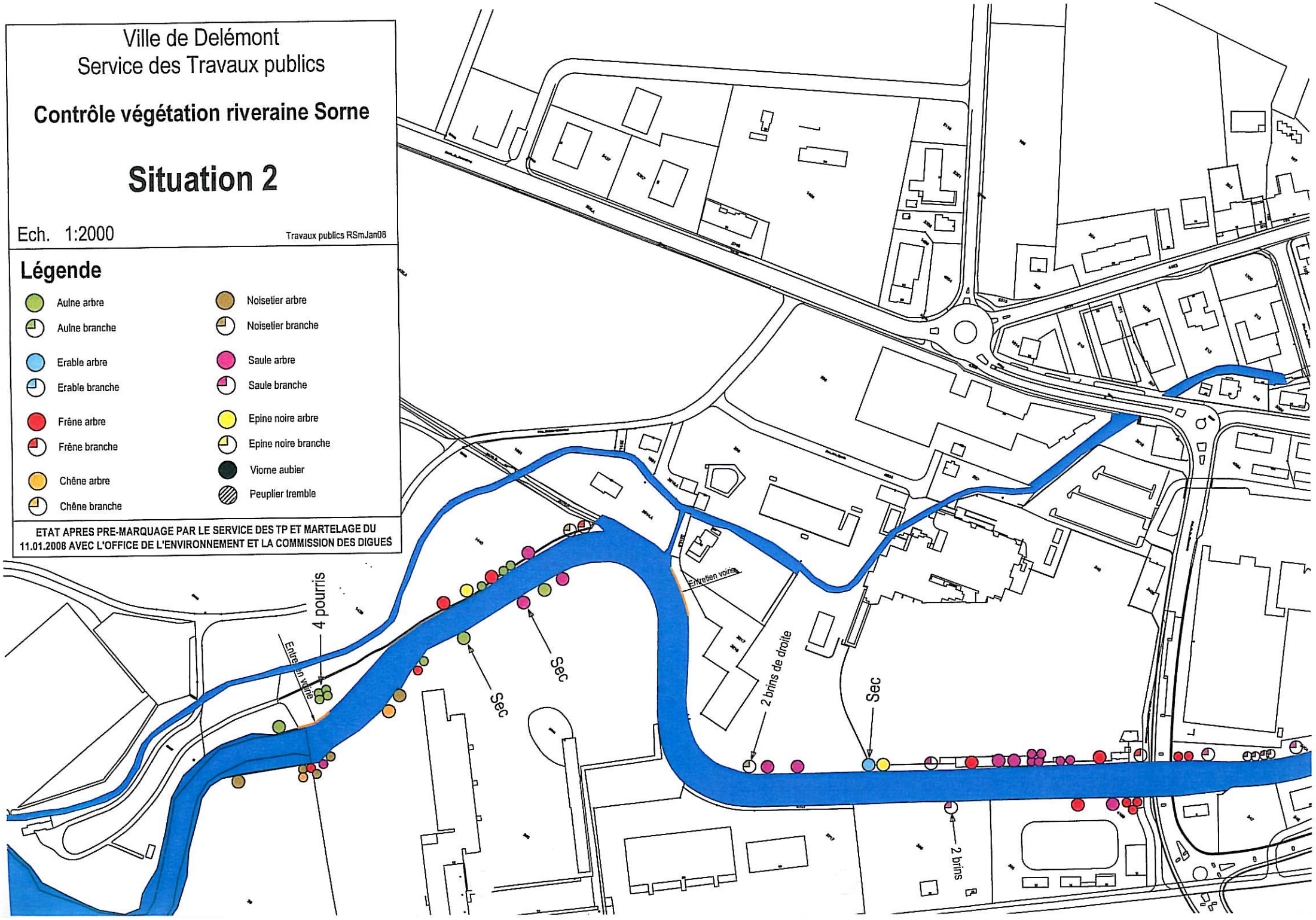

Ville de Delémont
Service des Travaux publics

Contrôle végétation riveraine Sorne

Situation 3

Ech. 1:2000

Travaux publics RSmJan08

Légende

- Aulne arbre
- Aulne branche
- Erable arbre
- Erable branche
- Frêne arbre
- Frêne branche
- Chêne arbre
- Chêne branche
- Noisetier arbre
- Noisetier branche
- Saule arbre
- Saule branche
- Epine noire arbre
- Epine noire branche
- Viorne aubier
- Peuplier tremble

ETAT APRES PRE-MARQUAGE PAR LE SERVICE DES TP A MARTELAGE DU 11.01.2008 AVEC L'OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA COMMISSION DES DIGUES

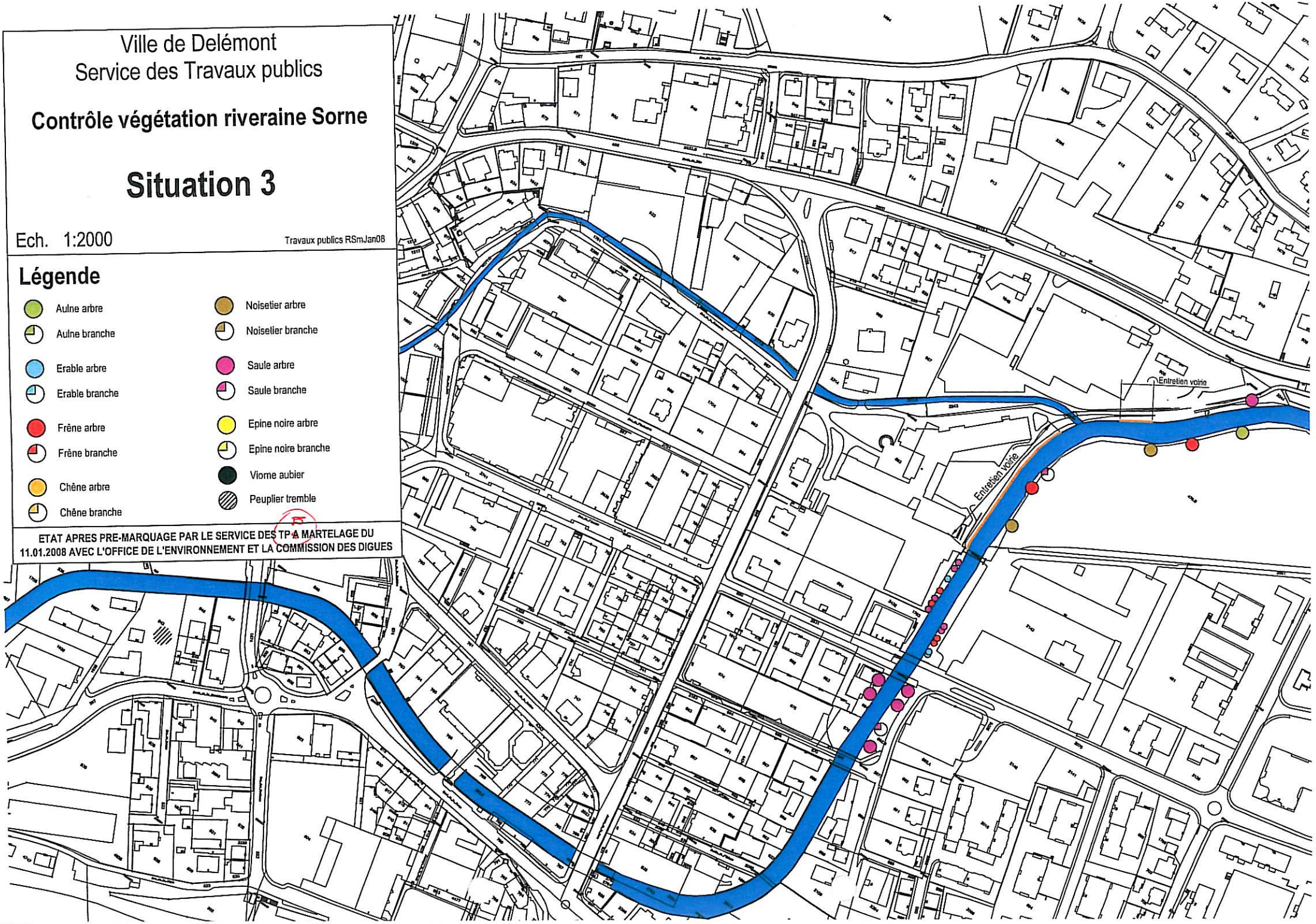

Ville de Delémont
Service des Travaux publics

Contrôle végétation riveraine Sorne

Situation 4

Ech. 1:2000

Travaux publics RSmJan08

Légende

- Aulne arbre
- Aulne branche
- Erable arbre
- Erable branche
- Frêne arbre
- Frêne branche
- Chêne arbre
- Chêne branche
- Noisetier arbre
- Noisetier branche
- Saule arbre
- Saule branche
- Epine noire arbre
- Epine noire branche
- Viorne aubier
- Peuplier tremble
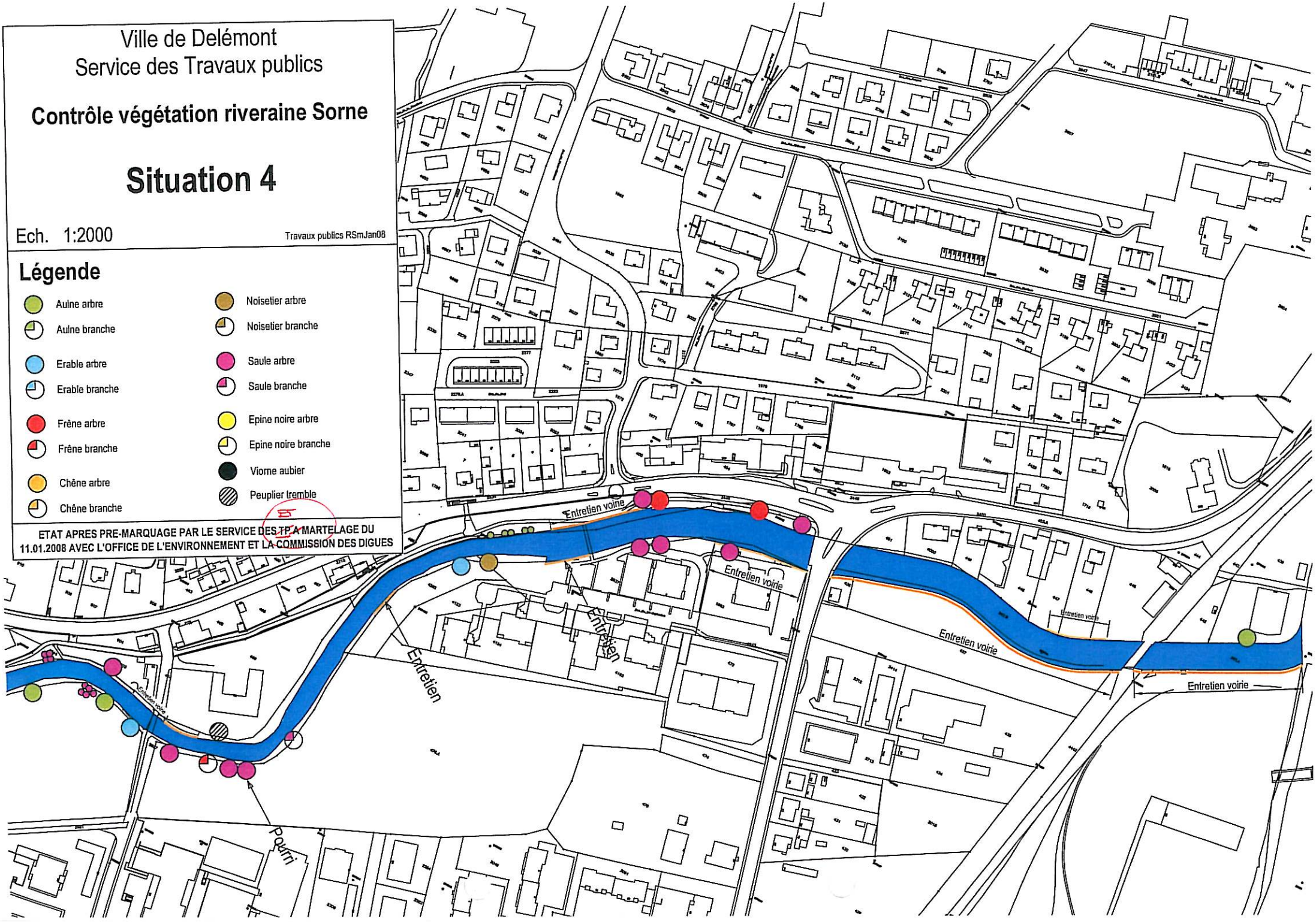
ETAT APRES PRE-MARQUAGE PAR LE SERVICE DES TP A MARTELAGE DU 11.01.2008 AVEC L'OFFICE DE L'ENVIRONNEMENT ET LA COMMISSION DES DIGUES